



Placide SOME

Economiste, secrétaire chargé
des élus nationaux et des
affaires parlementaires.

Le Programme politique du Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP) : une vision stratégique pour l'édification d'une nation démocratique stable, économiquement prospère et solidaire.

I- De l'orientation générale du programme MPP (Titre I)

Le MPP, dès sa constitution le 25 Janvier 2014, s'est vite préoccupé de se doter d'un instrument essentiel et indispensable pour son action politique immédiate, présente et future, à savoir, le PROGRAMME DU PARTI.

Ce programme a été adopté le 06 avril 2014 par le 1er congrès du parti et le document, dans sa version éditée est disponible en français et en anglais. On peut aussi le consulter sur le site web du MPP.

En basant son action sur des piliers intangibles tels que la « liberté, la justice, la démocratie, le progrès et la solidarité (P. 20 Programme) le programme du parti s'est établi

comme « le référentiel principal des politiques et plans d'actions futurs du MPP s'il parvenait à conquérir le pouvoir d'Etat : ce qui fut le cas, un an seulement après sa naissance.

Ainsi, le document de programme trace la dynamique avec laquelle le parti entend mettre l'ensemble des citoyennes et citoyens, debout en mouvement pour « construire une société burkinabé hautement humaine, riche de ses valeurs, de sa culture, économiquement prospère et équilibrée, débarrassée de la pauvreté et de la misère ».

Le programme du parti, apparaît donc comme « un guide pour l'action du parti dans tous ses domaines d'engagement, aux plans politique, économique, social et culturel ».

Conceptuellement, le parti a décidé « d'articuler son programme autour **de son option politique fondamentale, la social-démocratie**, dont découlent les différents axes du programme aux plans politique, économique, social, culturel, environnemental et de la gouvernance générale de l'Etat ».

La social-démocratie, comme on le sait, est un courant politique et un système d'organisation de la production, assis sur les fondements et les avantages du capitalisme (entre autres, le droit d'entreprendre, l'accès au capital, à la propriété privée, à la productivité, à la créativité etc.) et qui vise essentiellement :

- *d'une part, à offrir aux citoyens la stabilité économique et la justice sociale ;*
- *d'autre part, à atténuer voire enrayer les injustices sociales (nées du système libéral capitaliste) et à améliorer conséquemment le sort des populations les plus pauvres.*

Ainsi « la social-démocratie prônée par le MPP cherche, dans le cadre de la démocratie républicaine et dans le respect du libre jeu du marché, à obtenir par des réformes et des changements une organisation sociale plus juste, plus équitable, plus solidaire et conforme aux aspirations de notre peuple ».

La vision du MPP à travers une telle option de programme est d'engager notre pays dans un processus de construction durable où le développement rythmera avec justice et paix.

Le parti, dans son approche politique et philosophique, « place l'homme au début et la fin de tout processus de développement » et ambitionne de redonner espoir et confiance au peuple en lui proposant de bâtir une société démocratique, dans l'égalité, le progrès, la solidarité et la justice.

L'ambition majeure du parti est de bâtir un Burkina Faso meilleur en se fondant sur les ressources inépuisables de ses populations en matière de créativité, de courage et qui sont les véritables moteurs de tout développement (in manifeste du parti).

Aussi, « le parti s'est-il engagé à établir les conditions favorables au développement durable, à la consolidation de la démocratie, des droits humains, de la bonne gouvernance, de la paix et de la justice, à l'accroissement de la visibilité et du rayonnement du Burkina Faso dans la sous région, en Afrique et dans le monde ».

A cet effet, le MPP dans sa vision et action politique, œuvre à créer :

- un Etat démocratique, stratège, laïc, social et à visage humain ;
- les conditions pour la souveraineté économique nationale ;
- les conditions pour faire de l'environnement, un capital commun à toutes les générations ;
- les conditions pour une sécurité alimentaire ;
- celles propices à l'éradication des maux qui gangrènent notre société dont notamment les inégalités, la corruption, l'impunité, le chômage, l'insécurité, la précarité dans tous ses aspects ;
- les conditions pour une justice transparente, accessible et équitable.

Au total, le programme politique du MPP en tirant sa substance de la social-démocratie se révèle être un condensé d'idées, d'objectifs, d'actions, de mesures que le parti propose au peuple burkinabé comme « projet de société à édifier » pour un avenir plus serein et plus prospère.

Il entend cependant le mettre en œuvre avec des options spécifiques majeures :

1.1 Une économie de marché régulée

Le MPP entend dérouler et mettre en œuvre son programme dans le cadre et les règles **d'une économie de marché régulée** car, dans son option social-démocrate il prône le **développement d'une économie sociale de marché**

L'économie sociale de marché correspond bien à l'étape de structuration, d'organisation et de développement de notre économie nationale et peut réellement permettre de provoquer et de soutenir durablement la croissance par une plus large division et spécialisation du travail.

L'option d'une économie sociale de marché régulé est pertinente car *elle est la combinaison :*

- *de l'économie privée : libre-entreprise, concurrence,*
- *de l'économie publique : Etat, entrepreneurs, services publiques,*
- *de l'économie sociale : solidarité nationale, Etat providence.*

Si le marché n'est pas régulé, il apparait des imperfections sous formes de monopoles, de duopoles, d'oligopoles, de cartels, d'ententes de toute sorte, de position dominante, d'asymétrie de l'information etc.

II- Des axes programmatiques (Titre II)

Les axes programmatiques constituent les grands traits du programme du MPP.

Ils décrivent et précisent les options et ambitions du parti dans leurs aspects :

- Politiques
- Economiques
- Socioculturels

2.1 Au plan politique

- **Le grand défi programmé et à réaliser par le MPP c'est l'édification d'un véritable état de droit démocratique au Burkina Faso.**
- Un Etat de droit républicain

Le MPP s'affiche comme un parti résolument démocratique et républicain. Aussi toute son action politique s'exerce dans le cadre et les règles d'un Etat républicain et laïc.

« Il rejette cependant toute forme de monarchisation et de patrimonialisation du pouvoir fondée sur une démocratie de façade et une mise en coupe réglée des institutions républicaines et de l'économie. Il bannit également toute discrimination clanique, tribale, régionaliste, confessionnelle ou du genre ».

- Des institutions démocratiques fortes et adaptées à notre société

Sans institutions fortes, indépendantes et adaptées, pas de démocratie fonctionnelle et citoyenne.

Le MPP, au-delà du débat théorique sur les types de régimes constitutionnels, soutient « tout type de régime constitutionnel qui intègre la participation des citoyens aux décisions et le respect des principes et valeurs universels »

Le MPP estime « qu'il faut oser l'innovation démocratique ». Il reconnaît « l'alternance politique comme adjuvant à la stabilité politique et comme garant de la paix sociale ».

- un Etat stratège et une administration efficace et neutre

Au plan politique toujours, le programme du MPP proclame des valeurs essentielles susceptibles de mettre les citoyens en confiance pour une participation citoyenne au développement.

« Les nouveaux défis du développement imposent au parti de travailler à l'émergence d'un Etat intelligent, stratège et proactif, qui sait mettre en place et tirer profit d'une démarche systémique de planification prospective et opérationnelle ».

Le MPP veut un Etat reposant sur :

- la mobilisation des burkinabè autour d'une même vision du développement ;
- une élite déterminée à promouvoir le développement ;
- une administration économique compétente et puissante.

- Une justice indépendante, accessible et au service des justiciables

La question de l'indépendance, de l'efficacité, de l'accessibilité et de la crédibilité de l'appareil judiciaire constituent des préoccupations irrésolues et récurrentes pour les citoyens qui « dénoncent une justice corrompue et aux ordres ».

- Le MPP s'engage à définir et à faire respecter des dispositions constitutionnelles d'une indépendance bien comprise de la Justice et à créer les conditions d'exercice, par les juges, d'une justice transparente et équitable pour tous.
- Le parti s'engage à adopter des lois visant à lutter efficacement contre la corruption et l'enrichissement illicite et à traiter des délits d'apparence et des délits de presse ».
 - Toujours au plan politique, le programme du MPP prévoit :
 - d'appuyer la société civile de manière à renforcer le contrôle citoyen de l'action publique à tous les échelons de l'Etat ;
 - de moraliser la vie politique et d'assurer à une éducation citoyenne qui garantissent la pleine participation de tous ;
 - de créer les conditions pour une meilleure implication des Burkinabè de l'étranger dans la vie nationale ;
 - de développer une diplomatie de bon voisinage, pacifiste et non hégémoniste, qui favorise l'intégration sous-régionale, régionale et africaine.

2.2 Au plan Economique

Au plan économique, les idées fortes, les objectifs formulés, les actions et mesures essentielles qui sous tendent le programme du MPP sont:

2.2.1 Résoudre la problématique de la production nationale quantitativement et qualitativement pour soutenir la croissance et le progrès économique et social

Le renforcement et la diversification de la base productive de l'économie s'opéreront par la création de pôles de compétitivité et de croissance et par la mise en œuvre de politiques hardies, innovantes et

accélérées de développement susceptibles de créer plus de valeurs ajoutées pour plus de richesses et d'emplois.

L'accroissement de la production se fera au moyen :

- d'une stratégie de stimulation de la croissance reposant sur les pôles de compétitivité ;
- de politiques innovantes et hardies de renforcement de la production agricole, pastorale, sylvicole et halieutique ;
- de modernisation de l'agriculture familiale ;
- de stimulation de la production industrielle, notamment l'industrie de transformation agro-alimentaire ;
- de soutien à la création de PME et PMI ;
- de soutien aux initiatives créatrices de revenus pour les jeunes et les femmes ;
- de création de débouchés pour les productions agricoles ;
- de développement contrôlé et efficient de l'industrie.

2.2.2 Assurer une gestion stratégique du développement, de l'économie et des finances publiques

Faire de l'intelligence économique le principe d'action, d'analyse et de veille prospective pour éviter le pilotage à vue des affaires publiques telle sera la politique de gouvernance économique du MPP. « La planification du développement et l'aménagement du territoire vont constituer les domaines de priorités pour mettre en œuvre son programme ».

Le programme prévoit des réformes audacieuses en matière de fiscalité, de contrôle économique, de régulation, de promotion de l'investissement, de rationalisation des dépenses publiques etc.

2.2.3 Assurer une répartition équitable des richesses

L'équité et la justice sociale dans la répartition des fruits de la croissance et des richesses créées sont des éléments phares qui ressortent du programme du MPP.

Faire en sorte que 80% de la richesse nationale créée ne se retrouve plus jamais entre les mains de 10% de la population, voici un challenge qui constitue à lui seul un défi politique pour le parti.

Le MPP fait le pari de relever ce défi.

2.2.4 Garantir un accès équitable aux biens et services

L'accroissement de la production nationale par l'augmentation des investissements et le développement du marché permettront la création de plus de richesses.

« Le MPP rejette toute vision fataliste et se refuse à accepter que le Burkina Faso est un pays pauvre. Tous les atouts existent en effet pour développer ce pays, pour peu qu'il y ait un leadership de qualité fondé sur la bonne gouvernance permettant ainsi de libérer les forces productives, de les organiser et de les stimuler ».

La circulation et la consommation des biens et services seront non seulement fluides mais transparentes **pour mettre fin aux monopoles de fait et au verrouillage des circuits commerciaux qui ne profitent qu'à une minorité.**

Ces pratiques sont source de désorganisation du marché avec pour conséquences des tensions inflationnistes et la détérioration du pouvoir d'achat des populations.

Le programme du MPP prévoit la prise de mesures vigoureuses pour encourager la consommation nationale et vise par ailleurs à garantir l'équilibre social par la régulation du marché et des prix

. L'économie souterraine, le trafic de drogue, le marché noir, la corruption, les pots de vin, et les délits d'initiés qui faussent le jeu libre du marché seront combattus énergiquement et enravés.

Ce sont là des choix spécifiques certes, mais des options de première ligne que porte le programme du parti.

2.3 Au plan Social et culturel

Au plan social, « l'accès équitable aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable, etc.) constitue l'essence même du combat que le MPP a entamé pour la construction d'un Burkina plus solidaire. En tant que parti social démocrate le MPP décline une politique sociale forte.

« La politique sociale du MPP vise à permettre à tout burkinabè d'être :

- un citoyen confiant en lui-même et aux institutions du Burkina Faso ;
- un citoyen ancré dans ses valeurs socioculturelles tout en étant ouvert au monde ;

- un citoyen convaincu de la nécessité de la solidarité nationale ».

Elle cherche aussi à produire les effets sociaux fondamentaux ci-après :

- renforcer la cellule familiale ;
- protéger l'enfant et l'adolescent ;
- réduire les inégalités sociales ;
- protéger et soutenir les groupes vulnérables et marginalisés ;
- consolider la solidarité nationale ;
- assurer la cohésion sociale, entre autres, par la culture du dialogue social.

Aux cotés de ces objectifs précis, les actions programmées dans les grands secteurs sociaux de l'éducation, de la santé, de l'eau potable et de l'assainissement mettent en exergue les avantages et impacts sociaux attendus dans ces secteurs :

- ❖ **Au niveau de l'éducation** ; en s'engageant à « repenser le système éducatif pour le mettre en adéquation avec les besoins de l'homme et de l'économie d'aujourd'hui et de demain, les plus-values attendues sont entre autres :
 - la réduction de déficits en matière d'éducation ;
 - le relèvement de la qualité de la formation tant pour les enseignants que les élèves ;
 - l'adéquation des formations avec les besoins d'emploi ;
 - l'acquisition de compétences et de savoirs faire de base permettant de faire grandir les talents.

L'objectif central demeure l'accès universel à l'éducation.

- ❖ **Au niveau de la santé**

- l'option principale du parti et la finalité de sa lutte seront « de rendre les soins accessibles à tous indépendamment de la condition sociale de chacun ».
- Les autres aspects sociaux majeurs, au niveau de la santé sont : « l'extension de la protection sociale, le renforcement des mesures de santé et de sécurité au travail et la mise en place des mutuelles de santé »

❖ **Au niveau de l'eau potable et de l'assainissement** : le défi majeur qu'attend relever le MPP est de « rendre l'eau potable et l'assainissement accessibles à tous ».

❖ **Au niveau de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation**

- le programme du MPP entend faire du savoir et du savoir-faire, les clés du développement futur. « Le MPP s'engage à réaliser au moins une université publique par région » ; toute chose qui augmentera les chances d'accès de tous à l'enseignement supérieur.
- le domaine de la recherche sera variée et s'opèrera prioritairement dans l'agriculture, l'environnement, les énergies, les sciences de la santé, les sciences sociales et humaines en s'appuyant sur les savoirs et savoir-faire locaux.

2.4 Au niveau d'autres politiques sectorielles

❖ **Dans le domaine de l'énergie**

L'énergie constitue un coût de facteur contraignant et de dépendance pour notre économie. En sortir est un grand défi que le MPP s'est lancé. « La politique énergétique du MPP va reposer sur les trois fondamentaux ci-après: (i) fournir l'électricité à des prix attractifs aux consommateurs individuels et professionnels; (ii) réduire les risques de dépendance excessive vis-à-vis de l'extérieur et (iii) limiter les nuisances sur l'environnement » en s'orientant et en développant l'énergie solaire.

❖ **Dans le domaine des mines**

« Le potentiel minier constitue un des leviers sur lesquels notre pays doit s'appuyer pour amorcer un développement économique et social soutenu ». Cependant l'apport de ce secteur, à l'économie, s'il évolue de façon relative, reste insignifiant et en-deçà des niveaux pertinents.

L'option du MPP est non seulement de rendre à l'économie son bien, en mettant, entre autres, fin « au pillage organisé de nos richesses minières », mais aussi et surtout « à préserver l'équité intergénérationnelle » dans l'exploitation et la gestion de cette richesse.

❖ **Dans les secteurs des TIC**

L'apport des TIC, dans tous les domaines du développement, notamment dans les secteurs sociaux (santé-éducation, dans le secteur rural et dans l'administration, est très attendu pour améliorer la gouvernance globale.

Le MPP entend relever le défi numérique pour favoriser l'émergence économique et sociale de notre pays.

❖ Dans les secteurs de la culture et du tourisme

Le programme du MPP prévoit :

- d'instaurer une véritable politique de valorisation du grand potentiel culturel et touristique de notre pays ;
- de faire de la culture un moyen privilégié de libération des expressions, des interrogations et interpellations de la société tout en étant un moyen de création d'emplois et de revenus pour les populations.

❖ Dans le secteur des sports et loisirs

En matière de sports et loisirs, et au de-delà du rayonnement sportif durable à promouvoir au plan local, national et international, le MPP veut faire de ce secteur « un facteur de cohésion nationale, une source de création d'emplois et un moyen d'amélioration de la santé des populations ».

❖ Dans les domaines :

- de la décentralisation et de la déconcentration ;
- du désenclavement du territoire ;
- des transports et du transit ;
- de l'urbanisation ;
- de logements sociaux ;

Le MPP a pris l'engagement de mettre en œuvre des politiques hardies pour :

- favoriser un développement équilibré des régions et réduire les disparités régionales ;
- assurer une effectivité de transfert des compétences ;
- désenclaver l'ensemble des régions en vue de booster la production nationale et favoriser la circulation des biens locaux et des personnes ;
- réduire les coûts de transports ;
- tirer un meilleur profit de la position carrefour du Burkina ;
- maîtriser le phénomène de l'urbanisation incontrôlée ;
- reformer les politiques et pratiques d'aménagements ;
- développer une politique de logements non spéculative et en faveur des plus défavorisées ;
- mettre en place un système de financement adapté.

De telles actions et une telle politique, non seulement visent à améliorer indubitablement les conditions de vie des populations mais constituent des leviers porteurs pour soutenir la croissance et le développement de l'économie nationale.

Outre les programmes sectoriels sus décrits trois problématiques majeures ressortent du programme du MPP de façon spéciale. Il s'agit essentiellement de : **du programme spécial pour l'emploi, de la question de la jeunesse et de la politique de promotion de la femme et du genre.**

Elles sont mises en exergue afin de leur conférer toute l'importance singulière que le parti leur accorde.

Chacune de ces questions majeures constitue en elle-même des « Programmes ».

2.5 La politique de promotion de la femme et du genre

Toutes les théories économiques convergent aujourd'hui sur le fait que mettre les femmes au travail provoque le développement, et accroît la productivité sociale. « Le MPP est convaincu que sans une véritable promotion et une réelle implication de la femme dans la vie économique et sociale, il sera difficile, voire impossible, de parvenir à un développement durable du Burkina Faso »

C'est pourquoi il «prend le pari de créer les conditions d'une véritable indépendance économique de la femme afin qu'elle puisse porter dans la durée le développement du pays ». Le genre étant indissociable de la promotion de tous les citoyens, « le MPP se propose de donner les mêmes chances à tous les Burkinabé, quelles que soient leurs situations sociales, de participer pleinement au développement du pays en réduisant ces différences, mieux en les transformant en potentialité ».

2.6 La question de la jeunesse

Question centrale, si elle en est, aucun programme politique sensé ne peut faire abstraction de la problématique de la jeunesse dans les politiques de développement et de gouvernement.

Pour le MPP il faut mettre en place « une politique de jeunesse, construite avec elle, afin d'édifier une jeunesse responsable, intègre, solidaire et pleinement engagée pour le développement ».

Il s'agit de « faire émerger une jeunesse confiante en elle-même, dont le leadership lui permet de faire des choix de vie au plan personnel et communautaire ».

Au total, la politique du MPP, en matière de jeunesse consistera à créer les conditions d'une véritable indépendance économique pour cette catégorie sociale qui est la plus productive.

2.7 Du programme spécial pour l'emploi

La question de l'emploi reste de nos jours, une préoccupation centrale des pouvoirs publics.

Aucun pays ne peut créer la richesse, si sa frange productive que constituent la jeunesse et les femmes est mise au chômage.

La question de l'emploi reste donc une préoccupation majeure pour les politiques.

Au MPP, cette problématique est pleinement appréhendée.

Toute la préoccupation du parti est de faire un diagnostic lucide de l'existant pour que les solutions à apporter soient différenciées selon les problèmes identifiées.

Comme le souligne Leo LEGRANGE « **il ne s'agit pas de tracer un chemin aux jeunes, et aux femmes, il faut leur ouvrir les routes** ».

Pour mieux appréhender la question de l'emploi particulièrement des jeunes, il faut se poser certaines questions :

- 1- Comment les accompagner vers l'emploi ?
- 2- Quelle adéquation entre la formation et l'emploi ?
- 3- Pourquoi les jeunes abandonnent certains emplois ou l'école?
- 4- Quel devenir et quel avenir les jeunes et les sans emplois projettent ?

Le programme du MPP entend partir de ces interrogations pour appeler la jeunesse et les femmes à provoquer le changement de façon structurelle et méthodique.

III- De la Gouvernance Générale Vertueuse et Efficente (Titre III)

Cette lecture synoptique et synthétique du programme du MPP appelle quelques appréciations conclusives.

3.1 De la cohérence du programme

- Le programme politique du MPP est fondé sur une option idéologique appropriée et non utopique.
- Il recouvre une approche démocratique et républicaine.
- Il prône l'édification d'une société démocratique dans l'égalité, le progrès, la solidarité et la justice.

3.2 Du triptyque programme du parti (PP) – programme du Président du Faso (PPF)- programme national de développement économique et social (PNDES)

Dans son contenu, le programme politique du MPP renferme un ensemble d'idées, d'objectifs, de mesures pertinentes projetées pour envisager la construction d'une société viable et durable.

Il a servi de guide pour l'élaboration du **programme du candidat** du parti « Bâtir avec le Peuple un Burkina Faso de Démocratie, de Progrès Economique et Social, de Liberté et de Justice. » Ce programme a conduit à la conquête effective du pouvoir d'Etat le 29 Novembre 2015.

Pour une gouvernance générale vertueuse de l'Etat, le programme du Président Roch Marc Christian KABORE a été traduit en programme de gouvernement à travers le PNDES qui constitue le référentiel d'action et de mise en œuvre des plans et projets de développement pour la réussite du quinquennat 2015- 2020.

Conclusion

Dans le débat démocratique, la **capacité** des citoyens, dans une large proportion, à juger de la **pertinence** des programmes des formations politiques (pour celles, qui en ont) est **relative**.

De toute évidence celui du MPP, qui vise à « libérer le génie créateur du peuple burkinabé et à redonner aux hommes et femmes du Faso l'opportunité de fonder une Nation économiquement prospère est pertinent.

En conduisant le candidat Roch Marc Christian KABORE à la victoire de l'élection présidentielle, le devoir des militantes et militants du MPP, de tous les patriotes, démocrates, progressistes, voire de toutes les citoyennes et citoyens sans distinction d'origine et de condition sociale, de sexe, d'ethnie, de région, de religion ou de profession, devrait être de soutenir la construction d'un tel projet de société, qui vise à faire du Burkina Faso une nation réellement démocratique, digne et solidaire.

A chacun d'établir ses convictions et de déterminer son élan patriotique à l'aune du programme du MPP qui veut rompre avec le libéralisme sauvage pour favoriser, par des réformes et changements audacieux, l'avènement d'une organisation sociale plus juste, plus équitable et conforme aux aspirations des masses populaires.

Démocratie-Egalité-Progrès

Mars 2017